

Habilitation Electrique BS BE Manœuvre

Formation initiale pour le personnel non-électricien



Objectifs de la formation :

- Préparation au titre d'habilitation BS BE Manœuvre suivant la norme NF C18-510.
- Connaître les risques et les dangers liés à l'électricité
- Effectuer des interventions élémentaires simple dans un environnement électriquement dangereux (remplacement à l'identique, manœuvre disjoncteur).

Tous les détails au verso →



Public

Tout personnel



Effectifs

8 personnes maximum
par session



Prérequis

Savoir lire, écrire
et compter en français
+ Bases en électricité



Durée et Horaires

2 jours (14h)
8h30-12h Et 13h30-17h
Accessible en 30 jours



Validation

Evaluation par QCM
Attestation de formation
Avis sur Niveau d'habilitation



Animateur

Habilité et expérimenté
dans le domaine de
l'électricité



Moyens

Vidéo projection
Matériel de Sécurité
Platines Pédagogiques



Méthodes pédagogiques : Alternance de théorie et de pratique, Méthode interactive



Handicap : Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap
Contactez-nous pour plus de renseignements



Tarifs et Financements : 800€ HT/jour
Rapprochez-vous de votre OPCO, de Pôle emploi ou utiliser votre Compte Personnel de Formation



100 % de Réussite



100 % de Satisfaction



Déroulé de la formation

Habilitation Electrique BS BE Manœuvre

Formation initiale pour le personnel non-électricien



Module Tronc commun

- Principes de base en électricité et grandeurs électriques, tel que courant tension, résistance etc.
- Connaissance des risques et conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie
- Lire et exploiter un titre d'habilitation

Module « BS intervention de remplacement et de raccordement »

- Limites de l'habilitation BS (autorisations et interdits, etc.)
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Spécificité de l'intervention BT de remplacement et de raccordement
- Mise en condition pour l'intervention BT
- Raccordement des conducteurs sur bornier d'un circuit en attente et hors tension.
- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte. (Pré-identification, séparation, condamnation)
- Effectuer la vérification d'absence de tension. / Organisation et protection de son intervention BT. / Remise sous tension

Module « BE Manœuvre »

- Limites de l'habilitation BE (autorisation et interdits, etc.)
- Moyens de protection individuels et leurs limites d'utilisation
- Identifier le Chargé d'exploitation électrique et le Chargé de travaux
- Fonctions des matériels électriques BT et TBT et des matériels de condamnation
- Respecter les instructions données par le Chargé d'exploitation électrique
- Rendre compte de son activité et rédiger les documents applicables
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée

Validation par QCM

A l'issue de l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques un avis nominatif indiquant l'habilitation recommandée est remis à chaque participant



Règlementation :

Formation obligatoire pour toute personnes effectuant des interventions d'ordre non-électrique selon la norme NF C18-510. Recyclage de la formation préconisé à 3 ans



Métiers et débouchés :

Agent technique, peintre, menuisier, carreleur, plombier, etc.